Rapport d'activité 2019.

Les amis des enfants du monde

ACCOMPAGNER VERS UN MEILLEUR AVENIR

© AEM, Bangladesh

Sommaire

Les Amis des Enfants du Monde : qui sommes-nous ? 3

Nos programmes de solidarité internationale 6

Education 10

Santé et alimentation 15

Enfance et famille 19

Droits des enfants 26

Enfance et développement durable 29

Adoption 32

Engagement 38

Les Amis des Enfants du Monde • Association d'aide à l'enfance, reconnue d'utilité publique (Décret du 5 août 1992)

Siège social : 9 rue Delerue - 92120 Montrouge • Tel : 01 42 53 98 16 • E-mail : contact@amisdesenfantsdumonde.org

Directeur de la publication : Jean-François Joanny • Secrétaire de rédaction : Alexandra Poteau • Rédaction : équipes bénévoles des différentes commissions et groupes de travail.

Rapport d'activité 2019 • Publication mai 2020 • Numéro ISSN 2556-8965

Couverture : © AEM, Cambodge

© AEM, Burkina Faso

Les Amis des Enfants du Monde : qui sommes-nous ?

Notre vision

Tout enfant, même le plus démuni, a droit à un avenir.

La vocation des Amis des Enfants du Monde est d'accompagner le développement global des enfants, les aider à grandir et contribuer à leur éducation.

Notre attention se porte sur l'enfant, ses besoins particuliers, son contexte de vie, les conditions de son développement, et ce aussi bien sur le plan matériel, éducatif, sanitaire, social que psychologique et culturel.

Notre histoire

Fondée en 1970 par Minnie Gallozzi-Ulmann pour **venir en aide aux enfants victimes de la guerre au Vietnam**, l'association "les Amis des Enfants du Vietnam" devient "les Amis des Enfants du Monde" en 1976 en élargissant son champ d'action. Entre 1976 et 2006, les Amis des Enfants du Monde soutiennent de nouveaux programmes en Corée, au Bangladesh, Guatemala, Sénégal, Inde, Philippines, Pologne, Madagascar, Éthiopie, Brésil, Honduras, Cambodge, Haïti, Liban et Burkina Faso.

En parallèle, dès 1976, les Amis des Enfants du Monde commencent leur activité en tant qu'intermédiaire pour l'adoption.

En janvier 1981, Minnie Gallozzi-Ulmann est décorée de la Légion d'Honneur au titre de son engagement humanitaire et **l'association est reconnue d'utilité publique en août 1992.**

En 2019, les Amis des Enfants du Monde interviennent dans 13 pays répartis en Asie, Afrique, Amérique latine et Moyen-Orient.

Notre identité

Les Amis des Enfants du Monde : Organisme de solidarité internationale

Les Amis des Enfants du Monde interviennent dans 13 pays, à travers un **réseau de partenaires locaux qui initient et déploient des programmes globaux de développement pour les enfants**. Les programmes sont sélectionnés, puis évalués annuellement lors de missions sur place. L'association les soutient de manière pérenne, pour assurer une **véritable continuité de l'action** et **un accompagnement vers l'autonomie**. Nos partenaires sont des hommes et des femmes de conviction, fortement engagés pour la cause des enfants, et ancrés dans leur communauté locale et nationale.

Les Amis des Enfants du Monde interviennent rarement dans l'urgence mais privilégient **une logique de développement durable des programmes, qui alimente un cercle vertueux au service du développement.**

Les Amis des Enfants du Monde : Organisme autorisé pour l'adoption (OAA)

L'avenir des enfants n'étant pas toujours possible dans leur pays, et convaincus qu'une famille constitue le meilleur cadre pour qu'un enfant grandisse et s'épanouisse, **nous travaillons en étroite collaboration avec les autorités administratives et judiciaires d'Haïti et des Philippines** pour accompagner la rencontre des enfants avec leurs familles adoptives.

L'adoption internationale est envisagée comme ultime recours, conformément à la Convention de La Haye, dans l'intérêt supérieur de l'enfant et lorsque toutes les solutions d'accueil dans son pays d'origine ont été épuisées.

En 40 ans, 5 000 familles adoptives ont réalisé leur projet d'adoption avec les Amis des Enfants du Monde, accueillant plus de 6 000 enfants.

Notre organisation

Un réseau bénévole fort et dynamique

L'association se développe grâce à **un réseau d'adhérents, de donateurs et de bénévoles** très impliqués dans les différentes activités de l'association : suivi des programmes terrain, adoption, collecte de fonds, communication, organisation et animation d'événements en régions, vie statutaire (Conseil d'Administration, Bureau), etc.

Des formations spécifiques permettent aux bénévoles d'être en capacité de mener leurs missions de solidarité internationale et d'accompagnement des familles adoptives.

Un Conseil d'Administration (CA)

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration, dont la mission est de définir la politique de l'association et de rassembler les moyens techniques et financiers nécessaires à la poursuite de ses objectifs. Il choisit parmi ses membres un bureau composé, au minimum, d'un Président, d'un Secrétaire Général et d'un Trésorier. Au 31 décembre 2019, sont membres du CA :

Michel ABÉLY	Vice-Président en charge de la Solidarité Internationale
Brigitte BÉNICHOUX	
Brigitte BRIANT	
Bénédicte BROCARD	
Hervé DELESALLE	Trésorier adjoint
Gérard DUCROQUET	Trésorier
Alexandre GUIMIOT	Secrétaire général
Jean-François JOANNY	Président
Olivier MARZE	
Béatrice MUSSEAU	Vice-Présidente en charge de l'Adoption
Karine ORANCE	Secrétaire générale adjointe en charge de la Communication
Delphine SÉGAL	

Des commissions et groupes de travail

Des commissions et groupes de travail prennent le relais pour coordonner et mettre en place les différentes actions :

La Commission Solidarité Internationale pour l'Enfance (COSIE)
La Commission Adoption (CAD)
La Commission Formation
Le groupe Communication
Le groupe Collecte de fonds
Le groupe Artisanat

Une équipe salariée

L'association s'appuie sur **trois salariés** pour assurer la gestion permanente de son activité :

Une coordinatrice générale, qui coordonne l'ensemble des activités de l'association : mise en œuvre et suivi des décisions et orientations prises en Conseil d'Administration et Bureau. Elle est en appui et conseil aux équipes en charge des programmes de solidarité internationale. Elle accompagne les équipes bénévoles en région et assure l'animation et la communication interne. Elle constitue et suit les dossiers d'adoption. Enfin, elle participe à la rédaction et à la validation des publications de l'association.

Une chargée de gestion et relations donateurs, qui assure le suivi des relations avec les donateurs, parrains et bénévoles. Elle est en charge de la pré-comptabilité (notes de frais, prélèvements SEPA, autorisations bancaires…). Elle assure également la gestion des services généraux et la relation avec les différents prestataires.

Un comptable, à mi-temps, qui gère les différentes opérations bancaires (règlements prestataires, surveillance trésorerie, virements internationaux…). Il est en charge de la tenue des éléments comptables et du contrôle budgétaire. Il participe également aux opérations de certification, clôture et audit.

© AEM, Ethiopie

Nos programmes de solidarité internationale

Notre engagement, notre éthique

Des partenariats avec les acteurs locaux pour une aide efficiente et adaptée

Les Amis des Enfants du Monde ont pour objectif de soutenir des programmes d'aide à l'enfance à l'initiative de **40 organisations locales, à l'écoute des préoccupations des familles ou des communautés bénéficiaires**. En 2019, les Amis des Enfants du Monde soutiennent **75 programmes dans 13 pays**.

Les actions entreprises sont toujours à l'initiative des Organisations Non Gouvernementales (ONG) locales. Les programmes sont élaborés avec les personnes soutenues ou à l'initiative des communautés qui sont le plus en mesure **de diagnostiquer les problèmes rencontrés** et **d'apporter les solutions les plus adaptées** en tenant compte des ressources locales et en définissant au mieux les besoins.

L'amélioration de la pertinence et de l'adéquation de l'aide fournie est un élément souvent problématique pour les grandes organisations internationales. Pour nous, cela justifie l'accompagnement sans intermédiaire d'acteurs locaux. Les ONG locales ont en effet beaucoup plus de facilité à comprendre les besoins et à identifier les bénéficiaires prioritaires. Parce qu'elles parlent la même langue et partagent la même culture, elles parviennent à identifier des éléments qui, sans leur expertise, auraient pu être négligés.

Soutenir, accompagner et évaluer le projet

Notre rôle n'est pas seulement celui de financeur : nous construisons avec les ONG locales **des partenariats forts, pour ensemble, optimiser l'impact de leurs actions**, résoudre les éventuelles difficultés rencontrées et rechercher les possibilités d'autonomisation des programmes.

Chaque année, deux représentants des Amis des Enfants du Monde effectuent des **missions d'évaluation** dans chacun des pays en étudiant le fonctionnement des programmes soutenus et en s'assurant du bon usage des fonds. L'observation des projets permet de témoigner auprès de nos donateurs de la pertinence des programmes. Une équipe pays, composée de bénévoles, est constituée pour chaque pays d'intervention ; ces équipes **sont les interlocutrices privilégiées de nos partenaires** locaux.

Nos partenaires apprécient le soutien que leur apportent les Amis des Enfants du Monde. Il est en effet beaucoup plus difficile pour les ONG locales d'avoir des engagements de soutien sur plusieurs années pour le fonctionnement des programmes (salaires d'enseignants, fonctionnements des centres de re-nutrition, etc.) que d'avoir un financement ponctuel pour un projet d'investissement (ex : construction d'une école).

Chiffres-clés

75 programmes soutenus
13 pays d'intervention
40 partenaires locaux
44 années d'expérience au profit de nos programmes
19 906 enfants bénéficient directement de nos programmes
757 065 € affectés aux programmes terrain

Nos pays d'intervention

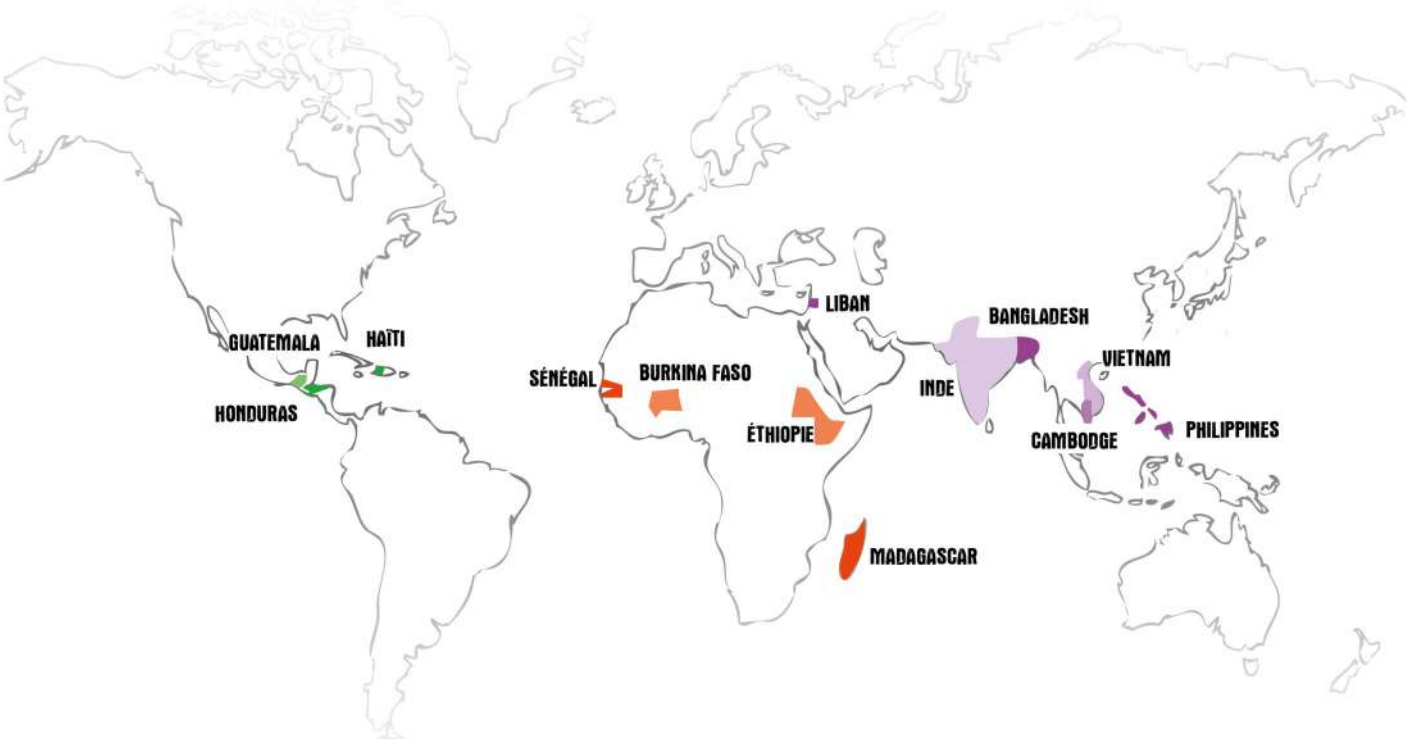

© AEM, Inde

Répartition du budget par pays

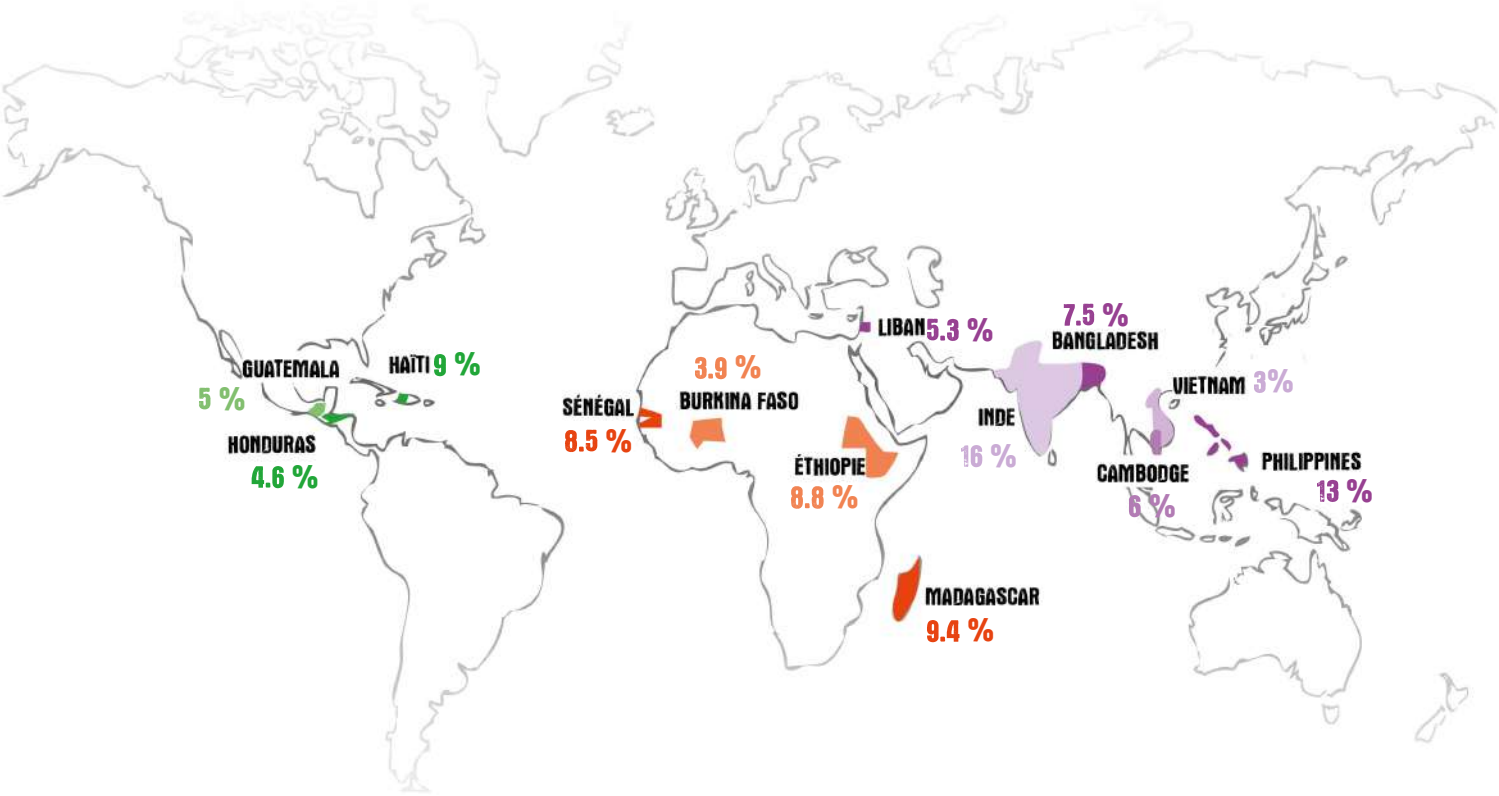

Nos partenaires locaux

BANGLADESH

Sisters of Our Lady of the Missions (RNDM)
Social Assistance and Rehabilitation for the Physically Vulnerable (SARPV)
Friendship

BURKINA FASO

Africatilé
AZN Guiè
Tall B Neere

CAMBODGE

Krousar Thmey
Damnok Toek
AEC Foyer Lataste
European Foundation for Cambodian Children (EFCC)

ETHIOPIE

Good Samaritan
Services sociaux de Kemise
Services sociaux de Bahir Dar
Alliance for Children (Wonji & Hawassa)
Ethiopian Childrens Fund (ECF)

GUATEMALA

Fondation Rigoberta Menchu
Camino Seguro
Centre Pavarotti

HAÏTI

Missionnaires Oblats Marie Immaculée
InterAide

HONDURAS

Hogar de ninas Amparo de San Antonio
Acción Cultural Popular Hondurena (ACPH)

INDE

BLESS
Gramium
Santhosha Nanban
SEVAI
Voice Trust

LIBAN

LIBAMI
Tadamoun Wa Tanmia (TWT)

MADASGASCAR

Koloaïna
Kozama
Grandir à Antsirabe

PHILIPPINES

Kaisahang Buhay Foundation (KBF)
Foundation ERDA

SENEGAL

DIDEC de Thiès
Foyer Saint Charles de Thiès
Village Pilote
Comité de gestion du collège de Baba Garage

VIETNAM

Thao Dan
Friends For Street Children (FFSC)

Répartition du budget par thématique d'action

ÉDUCATION

45 % du budget

- Pré-scolaire
- Primaire
- Secondaire
- Soutien scolaire
- Internat scolaire
- Formation professionnelle
- Enseignement supérieur
- Enseignement alternatif

ENFANCE ET FAMILLE

29 % du budget

- Microcrédit
- Accompagnement familial
- Enfants des rues
- Familles d'accueil
- Soutien aux minorités discriminées
- Hébergement pour enfants ou adolescents délaissés ou orphelins
- Relation mère / enfant

DROITS DE L'ENFANT

20 % du budget

- Associations d'enfants
- Défense des droits fondamentaux
- Égalité filles / garçons
- Défense des droits de l'enfant
- Autonomisation des filles / femmes

757 065 €

affectés aux programmes d'aide à l'enfance en 2019

SANTÉ ET ALIMENTATION

5 % du budget

- Centres de récupération nutritionnelle
- Centres de soins
- Santé scolaire
- Soutien aux enfants handicapés

ENFANCE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 % du budget

- Développement rural intégré
- Développement durable

© AEM, Guatemala

© AEM, Cambodge

Education

Malgré une hausse importante de la fréquentation scolaire au cours des 15 dernières années, l'objectif de l'éducation primaire universelle n'est pas encore réalisé. L'incapacité à accomplir cet objectif qui semblait réaliste et atteignable représente une promesse brisée pour **58 millions d'enfants en âge d'accéder à l'école primaire qui se voient privés de leur droit fondamental à l'éducation** (source : UNICEF France). C'est pourquoi l'éducation est notre première thématique d'action.

Trop d'enfants sont exclus du système éducatif

Il est vrai que d'importants progrès ont été accomplis sur le taux d'inscriptions en primaire, particulièrement au début des années 2000, avec l'engouement créé par les objectifs du Millénaire pour le Développement et l'Éducation pour tous.

Mais cette dynamique stagne depuis 2007 : d'après l'UNICEF, 9 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire et 17 % des adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire sont exclus du système éducatif. En effet, dans les pays à forte démographie, où nous intervenons, les gouvernements ont des difficultés à faire face au flot de jeunes à scolariser ; les ONG locales viennent alors pallier les manquements des services publics locaux. **En 2018, 258 millions d'enfants et d'adolescents n'étaient pas scolarisés, soit 1 enfant sur 6, entre 6 et 17 ans.**

S'engager pour une éducation de qualité qui bénéficie à tous

Priorité des Amis des Enfants du Monde, le droit à l'éducation permet d'acquérir des connaissances et de bien se développer pour **pouvoir choisir un métier en fonction de son identité, de sa culture, de ses envies et de ses compétences**. L'éducation permet aussi **d'apprendre à se protéger des maladies, connaître ses droits et lutter contre la pauvreté**.

Le droit à l'éducation est l'un des cinq principes majeurs de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) ; il est fondamental car il aide à faire respecter tous les autres droits de l'enfant. Pour les Amis des Enfants du Monde, **l'éducation est donc la pierre angulaire du développement** : 80 % des programmes soutenus contiennent un volet éducation, avec 3 objectifs principaux :

- Garantir un suivi éducatif sur le long terme, c'est-à-dire offrir aux enfants une éducation le plus tôt possible et le plus longtemps possible, avec des résultats concrets à la clé ;
- S'engager sur la qualité de l'enseignement par l'implication de la communauté, le soutien aux enseignants et l'amélioration des infrastructures scolaires ;
- Assurer une éducation équitable qui bénéficie aussi bien aux garçons qu'aux filles, et qui inclut les enfants en très grande précarité, en situation de handicap mais aussi issus de minorités discriminées.

Chiffres-clés

58 millions d'enfants privés d'éducation primaire
258 millions d'enfants et adolescents non scolarisés
14 643 bénéficiaires directs des programmes Education soutenus en 2019
62 programmes Education soutenus en 2019
586 915 € affectés aux programmes Education en 2019

CAMBODGE – Préscolarisation des enfants chiffonniers de Phnom Penh

La fréquentation de l'école maternelle permet le développement des aptitudes et des habiletés personnelles et cognitives des enfants. L'accès précoce à l'éducation des plus petits permet d'acquérir les compétences éducatives qui **améliorent l'intégration des enfants en primaire**. L'impact concerne également la famille : si, au sein de nombreux programmes, des séances éducatives (ex : sensibilisation aux gestes d'hygiène) sont dédiées aux parents, un enfant en préscolaire donne aussi la possibilité aux parents de travailler, sans avoir à se soucier de la question de la garde.

La classe maternelle de European Foundation for Cambodian Children (EFCC) accueille 15 enfants de familles de chiffonniers. **Le choix de la pédagogie Montessori** est pertinent car l'aménagement, les activités et le langage sont adaptés à ces enfants qui grandissent dans un environnement peu propice à leur épanouissement. EFCC mise beaucoup sur cette classe pour favoriser l'autonomie, la créativité et la sociabilité des enfants afin de leur permettre ensuite d'intégrer, avec toutes les bases, le cycle primaire.

Au total, 5 799 enfants sont préscolarisés avec le soutien des Amis des Enfants du Monde.

VIETNAM – Education élémentaire des enfants migrants

Malgré les progrès réalisés dans le secteur de l'éducation, selon le rapport 2016 de l'UNICEF, si la tendance des 15 dernières années se poursuivait sur les 15 années à suivre, il **est à craindre que 60 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne seront pas scolarisés** dans le monde. Et ce seront toujours les enfants les plus pauvres et les plus vulnérables qui seront concernés.

Le centre de Binh An est situé dans un quartier périphérique de Ho Chi Minh Ville où viennent s'installer des familles migrantes vivant dans des conditions de grande précarité. **Les enfants, souvent sans papiers, ont été peu ou pas scolarisés et ne peuvent donc pas intégrer l'école publique.** Le centre permet à ces enfants d'acquérir un réel niveau de connaissances grâce aux « development classes » pour pouvoir s'intégrer dans la société.

Les Amis des Enfants du Monde soutiennent 27 programmes d'accès à l'école élémentaire dans 10 pays.

© AEM, Madagascar

HONDURAS – La scolarisation dans le secondaire à la Joya

Après l'apprentissage des connaissances élémentaires, **l'accès à l'éducation dans le secondaire permet d'approfondir les enseignements et de bien se développer pour pouvoir choisir un métier en fonction de son identité, sa culture, ses envies, ses compétences**. Dans le monde, 17 % des adolescents en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire sont exclus du système éducatif, soit près d'un enfant sur cinq.

Au Honduras, à la Joya—commune qui se situe dans une région montagneuse, nous avions contribué à la construction d'une école primaire en lien avec Acción Cultural Popular Hondurena (ACPH), qui accueillait 72 élèves. Or, ces enfants interrompaient leurs études par manque d'infrastructures à la fin de l'école primaire : la majorité des garçons finissaient par travailler les terres, et les filles, par former un foyer assez rapidement. En coordination avec el Instituto Hondureño de Educación por Radio (IHER), le programme d'ACPH « Maestro en Casa » permet aux jeunes **d'avoir accès à une éducation secondaire dans des endroits isolés et éloignés de tout**, à travers la radio. Tous les week-ends, les professeurs montent dans les montagnes pour répondre aux questions des élèves.

En 2019, dans le monde, 2 943 jeunes ont pu accéder à une éducation dans le secondaire grâce au soutien des Amis des Enfants du Monde.

LIBAN – Du soutien scolaire auprès des enfants issus des minorités réfugiées

Le soutien scolaire correspond généralement à des cours du soir destinés à un grand nombre d'enfants scolarisés. Ils peuvent également cibler des jeunes hébergés dans des centres pour enfants sans abris et rentrent alors dans le cadre d'une prise en charge globale.

Dans les régions de Nabaa, Bourk-Hammoud et Sin el Fil, l'association LIBAMI vient en aide aux familles les plus vulnérables d'origine libanaise mais aussi issues des minorités réfugiées : kurdes, arméniennes, égyptiennes, irakiennes et syriennes. L'objectif principal est de nourrir, soigner et aider les enfants à retrouver un équilibre affectif et psychique (traumatisme de la guerre et des violences conjugales) par la scolarisation et du soutien scolaire. Ces actions permettent de briser le cercle de l'isolement et contribuent au « vivre ensemble ».

En tout, plus de 4 630 enfants bénéficient d'un accompagnement scolaire avec le soutien des Amis des Enfants du Monde.

© AEM, Honduras

SENEGAL – L'internat scolaire à Baba Garage

Pour les millions d'enfants privés de leur droit fondamental à l'éducation, **les causes sont principalement le manque de moyens pour payer les frais de scolarité, le manque d'infrastructures ou l'isolement**. Dans certains endroits du monde, les écoliers doivent affronter un rude et périlleux trajet pour aller à l'école. Pour faciliter l'accès à l'éducation dans les zones les plus isolées ou pour les enfants orphelins ou isolés, nous soutenons des programmes d'internat scolaire.

Au Sénégal, dans la communauté de Baba Garage, située à 120 km à l'est de Dakar, un collège public a été créé avec un internat, à l'initiative du village. Il accueille des jeunes de nombreux villages de la région : les élèves y sont accompagnés et reçoivent une éducation de qualité ; ils sont aussi formés à se prendre en charge et à devenir autonomes (ranger, nettoyer, prendre soin…) et sont sensibilisés au respect de l'environnement.

L'hébergement en pensionnat dans cet établissement secondaire permet à 25 jeunes filles, entre 11 et 17 ans, d'**accéder à des études d'enseignement général ou technique et pour un certain nombre, d'échapper au mariage précoce**.

42 500€ ont été affectés à des programmes d'internat scolaire au Bangladesh, au Cambodge, en Inde et au Sénégal.

SENEGAL – La réinsertion sociale via la formation professionnelle

Pour les enfants n'ayant pas forcément eu la chance d'aller à l'école, **l'accès à une formation professionnelle permet de faciliter une intégration dans l'économie formelle et de lutter contre l'extrême pauvreté.**

Au Sénégal, Village Pilote accueille, suit, soigne et forme 2 000 enfants des rues de 3 à 25 ans. Les plus grands reçoivent une formation professionnelle, avec un enseignement évolutif adapté à l'âge d'arrivée, dans des domaines très divers : menuiserie, agriculture biologique, briquèterie, électricité, maçonnerie, cuisine… L'objectif est d'assurer leur protection mais aussi leur réinsertion. Toutes les actions entreprises ont pour but de reconstruire des relations durables autour du jeune et de développer leur autonomie et leur responsabilité, en leur donnant les moyens d'être acteurs de leur vie.

En 2019, des programmes de formation professionnelle sont soutenus en Inde et au Sénégal.

© AEM, Sénégal

CAMBODGE – Des bourses d'enseignement supérieur

Le rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement définit l'investissement **dans l'enseignement secondaire, supérieur et professionnel comme une priorité**, en mettant l'accent sur le renforcement du capital humain, de l'innovation et de la croissance. D'après Plan International, ce sont 628 millions des jeunes de 15-24 ans qui sont sans emploi, sans formation et sans éducation.

Les Amis des Enfants du Monde soutiennent le programme « lycéens internes Filleuls Autonomes » du Foyer Lataste qui a été instauré dans le but d'aider des jeunes de la province du Banteay Meanchey motivés à poursuivre leurs études. Les jeunes recrutés par l'équipe de terrain sont en général des élèves brillants et studieux issus de familles modestes et rurales. Sans le soutien d'AEC-Foyer Lataste, ils seraient obligés d'arrêter les études du fait de l'éloignement et de certaines réalités : mariage précoce, participation au petit commerce familial ou à l'exploitation de la rizière…

23 885 € sont affectés à des programmes d'enseignement supérieur.

PHILIPPINES– Proposer un enseignement alternatif pour s'adapter à l'enfant

Il est fréquent que des jeunes enfants aient dû interrompre leur scolarisation. Adolescents, ils souhaitent la reprendre mais le système scolaire n'est pas en mesure de leur apporter un enseignement compte tenu de leurs connaissances souvent limitées et de leur âge. **L'enseignement alternatif permet cette remise à niveau pouvant conduire à une réintégration dans le système scolaire public.**

Aux Philippines, l'ALS (Alternative Learning System) est un programme de remise à niveau, sur 10 mois. La plupart des jeunes qui intègrent ce programme ont dû abandonner l'école pour diverses raisons : grossesse précoce, obligation d'aller travailler pour subvenir aux besoins de la famille, délinquance, problèmes avec la justice, drogues, etc. Ce programme affiche un taux de réussite à l'examen de 100 %, permettant ainsi aux jeunes de **reprendre confiance en eux.** Au terme de cette formation, soit les jeunes entrent dans la vie active, soit ils poursuivent leurs études.

En 2019, des programmes d'enseignement alternatif sont soutenus au Cambodge, en Inde et au Sénégal.

© AEM, Inde

© AEM, Sénégal

Santé et alimentation

Chaque enfant a le droit d'être protégé de la malnutrition et d'être soigné. La maladie ou les carences nutritionnelles provoquent des retards de croissance chez l'enfant, qui engendrent des mauvais résultats scolaires et impactent négativement les perspectives d'avenir…

Le droit à la santé

Dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, il est inscrit que chaque enfant a le droit d'être protégé des maladies et d'être soigné. Cela signifie qu'il doit pouvoir : être soigné s'il est malade, être vacciné, avoir accès à l'eau potable et aux toilettes, être bien nourri pour grandir en bonne santé.

Dans les pays en développement, **beaucoup d'enfants ne sont pas soignés en raison de la pauvreté, du manque d'accès à l'eau potable et à l'hygiène, du manque de soins adaptés, ou encore parce que les centres de santé sont trop éloignés de chez eux ou manquent de personnel.** Dans les pays en développement, les 2/3 des décès d'enfants de moins de cinq ans sont dus à des maladies pouvant être évitées ou traitées au moyen d'interventions simples et peu coûteuses. Et d'après le rapport 2016 de l'UNICEF, « L'égalité des chances pour chaque enfant », si la tendance des 15 dernières années se poursuivait sur les 15 années à venir, **il est à craindre que près de 120 millions d'enfants souffriront d'un retard de croissance, ce qui nuira à leur développement physique et cognitif, avec des conséquences potentiellement irréversibles.**

L'enfant est plus vulnérable aux maladies que l'adulte, et certains enfants le sont encore plus que d'autres. C'est le cas des enfants des rues, des enfants vivant dans l'extrême précarité ou dans des bidonvilles et des enfants en situation de handicap.

La santé : pilier du cercle vertueux du développement

Améliorer la santé des enfants est également une des priorités des Amis des Enfants du Monde, car cela contribue à lutter contre la précarité et à aider les enfants à se construire un avenir plus sûr et viable. **Plus qu'un droit fondamental, la santé permet à un enfant de réaliser son potentiel** : un enfant en bonne santé peut aller à l'école et suivre les cours normalement. Il deviendra un adulte bien portant, qui pourra améliorer ses conditions de vie et transmettre les bons gestes d'hygiène à sa famille et sa communauté. La santé d'un enfant est un pilier du cercle vertueux du développement.

Les Amis des Enfants du Monde soutiennent des programmes à fort impact en faveur de la santé et de la nutrition à destination des enfants : centre de soins, récupération nutritionnelle, soutien aux enfants handicapés, santé scolaire…

Chiffres-clés

740 bénéficiaires directs des programmes Santé & Alimentation soutenus en 2019

8 programmes Santé & Alimentation

74 400 € affectés aux programmes Santé & Alimentation

Pays d'intervention Santé & Alimentation : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Haïti, Inde, Sénégal, Vietnam

HAÏTI – Des centres de récupération nutritionnelle pour soigner la malnutrition sévère

Les enfants bien nourris ont de meilleures chances d'être en bonne santé, de se développer et de s'instruire. **L'état nutritionnel d'un enfant dépend de trois facteurs : l'alimentation, la santé et les soins.** Par ailleurs, lutter contre la malnutrition des enfants, c'est bien sûr leur apporter des compléments alimentaires mais aussi et surtout **former les parents.**

Haïti appartient à la liste des pays encore touchés de façon massive par la faim. L'insécurité alimentaire, liée au manque de denrées agricoles et au faible pouvoir d'achat de la population, s'est accrue depuis la sécheresse due à l'effet El niño et aux différentes tempêtes tropicales qui ont frappé le pays. Et ce, malgré les efforts du gouvernement haïtien pour améliorer l'état nutritionnel du pays. D'après l'ONG Care International, 22 % des enfants haïtiens de moins de 5 ans souffrent de malnutrition ; et c'est au nord du pays que le problème est le plus criant.

En Haïti, Carice est une bourgade de 20 000 habitants dispersés dans des hameaux isolés du Nord-Est. Cette zone rurale et montagneuse est difficile d'accès et pauvre en structures de soins. Dans ces zones isolées, de nombreux enfants souffrent de malnutrition. Un suivi médical avec une attention particulière à leur état nutritionnel est primordial.

À Carice, nos partenaires du Centre de Santé Sainte Hélène mènent un programme de renutrition destiné aux jeunes enfants de ce secteur rural isolé. Leur travail allie le dépistage par le biais de consultations médicales du dispensaire et l'inclusion des enfants dans un programme nutritionnel pendant le temps nécessaire à l'amélioration de leur état. Mais les aliments thérapeutiques n'ont de sens que s'ils vont de pair avec l'accompagnement des familles et en particulier une formation des parents pour assurer la sécurité alimentaire de leurs enfants.

En Haïti, en 2019, ce sont 190 enfants qui ont été accueillis et suivis médicalement.

© AEM, Liban

VIETNAM – Faire acquérir les comportements positifs en matière de santé à l'école

Des millions d'enfants se rendent chaque jour à l'école dans des environnements d'apprentissage peu sûrs, sans eau potable, sans toilettes adéquates et sans savon pour se laver les mains. Or, les études menées par l'OMS, l'UNICEF et l'UNESCO suggèrent que les programmes de santé, d'hygiène et de nutrition scolaires peuvent accompagner une action commune plus intense en s'appuyant sur les **écoles comme lieux d'apprentissage de la santé pour les enfants.** Il s'agit à la fois de soigner, mais aussi de prévenir : faire acquérir aux enfants les connaissances, les comportements et l'autonomie fonctionnelle nécessaires pour prendre les décisions les plus appropriées en matière de santé. **Les pratiques d'hygiène acquises à l'école créent des habitudes positives pour toute la vie**, et ce, aussi bien à l'échelle individuelle, qu'à l'échelle du foyer ou encore de la communauté.

Notre partenaire Friends For Street Children (FFSC) apporte une aide socio-éducative à 1 650 enfants et à leurs familles, à travers 9 centres d'accueil, dont celui de Binh An. Situé dans un quartier périphérique de Ho Chi Minh Ville, où viennent s'installer des familles migrantes vivant dans des conditions de grande précarité, les enfants y apprennent les règles d'hygiène, comme se laver les mains avant de manger. Les parents assistent également à des séances de sensibilisation sur ces sujets.

33 650 € sont affectés à des programmes de santé scolaire.

INDE – Un centre d'accueil et de soins pour enfants orphelins ou abandonnés

Dans la région rurale du Tamil Nadu (sud de l'Inde), la population en majorité issue des « basses castes » vit dans des conditions d'extrême pauvreté. Ce sont les Dalits (intouchables), les tribus aborigènes et autres sous-castes. L'espérance de vie de ces ouvriers de la terre est très faible. Les veuves ou veufs ont parfois recours à l'abandon des enfants des premiers mariages pour espérer se remarier ; beaucoup d'enfants sont alors livrés à eux-mêmes et exposés aux pires violences. En Inde, il existe très peu de structures d'accueil pour les enfants orphelins ou délaissés, ce sont alors souvent les groupes d'entraide de femmes qui alertent l'association Voice Trust.

Le Centre d'accueil de Voice Trust accueille des enfants et adolescents de 6 à 17 ans, orphelins ou délaissés par leur famille. Un partenariat a été créé avec les étudiants de l'Université de Médecine de Tiruchirappalli, dont les locaux sont proches. **Ces étudiants rendent visite aux enfants pour des bilans médicaux et des diagnostics.** En complément, les Amis des Enfants du Monde prennent en charge **le budget « santé »** : médicaments, matériel pour les soins, visites médicales complémentaires chez des spécialistes …

Nous soutenons des centres de soins au Cambodge, en Haïti et en Inde.

© AEM, Madagascar

BURKINA FASO – Une prise en charge globale des enfants en situation de handicap

En théorie, tous les enfants ont le droit à la non-discrimination, car ils naissent « libres et égaux en dignité et en droits ». **Ainsi, tous les droits devraient s'appliquer à tous les enfants sans aucune distinction. Pourtant, dans de nombreux pays, des enfants handicapés sont privés d'école ou de soins de santé, voire maltraités.**

On estime à environ 150 millions le nombre d'enfants au monde qui souffrent d'un handicap ; 80 % d'entre eux vivent dans des pays en voie de développement. Le handicap fait peur, souvent ancré dans l'inconscient collectif comme une malédiction ou une punition pour des péchés antérieurs : dans **de nombreuses régions du monde, les enfants souffrant de handicap sont isolés, évités, intouchables**… Cela est particulièrement flagrant dans les pays en voie de développement, où la majorité des enfants en situation de handicap sont analphabètes et vivent complètement isolés du reste de la société.

A Ouagadougou, l'association Tall B Neere vient en aide aux enfants des familles les plus marginalisées, dont certains souffrent de handicap mental ou physique. Ils bénéficient tous d'un accès à l'école, de soins médicaux de base et d'un suivi psychologique. Le personnel d'encadrement, éducateurs et infirmiers, est formé au suivi et à l'encadrement des enfants.

Les Amis des Enfants du Monde financent des programmes de prise en charge des enfants en situation de handicap au Bangladesh, au Burkina Faso et en Inde.

© AEM, Bangladesh

© AEM, Vietnam

Enfance et famille

La famille : un périmètre de protection contre la violation des droits de l'enfant

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) donne à tout enfant le droit à une famille. Le **droit d'avoir une famille, être entouré et aimé est un droit essentiel pour le développement d'un enfant.** La place des parents ou d'adultes responsables auprès des enfants est fondamentale : apprentissage des règles de vie, des limites, affection…

Le droit à la famille permet de rattacher l'enfant à une histoire et surtout il lui offre un périmètre de protection contre la violation de ses droits. **Les enfants séparés de leur famille deviennent plus vulnérables aux différentes formes de discrimination, violence, exploitation ou encore traite**. C'est pourquoi le rôle de la famille et des parents est reconnu dans la CIDE comme le fondement des droits de l'enfant.

Les Amis des Enfants du Monde s'engagent auprès des familles

Dans les contextes de grande pauvreté où nous soutenons des projets liés à l'enfance, les parents sont parfois peu préparés à exercer leur responsabilité parentale, eux-mêmes en souffrance et confrontés à des difficultés économiques.

Par exemple, l'objectif des programmes « Relation mère/enfant » est d'aider les mères à reprendre confiance en leurs capacités d'éducation. Elles sont encouragées dans leur rôle éducatif grâce aux visites à domicile des animateurs et aux groupes de parole sur des thèmes relatifs à l'éducation ou à la relation parent-enfant.

Accompagner les parents, c'est contribuer à renforcer la structure familiale pour que l'enfant se développe dans toute sa dimension affective, psychologique et sociale. Eduqué au sein d'une famille harmonieuse, il deviendra lui-même un parent plus autonome, plus responsable. Accompagner les parents constitue la meilleure des préventions contre l'abandon.

Les Amis des Enfants du Monde auprès des enfants orphelins ou abandonnés

Des millions d'enfants grandissent privés de leur famille, en raison de la pauvreté, de maladies, de catastrophes naturelles ou encore de conflits armés.

Les enfants qui se retrouvent complètement seuls et confrontés à eux-mêmes sont évidemment les plus vulnérables : manque ou absence de suivi médical, alimentation insuffisante, manque de soutien et d'affection, manque d'éducation, risque d'exploitation et de maltraitance, risque de discrimination… **Une absence de protection et de nombreux risques qui peuvent mettre en péril le développement social et affectif d'un enfant.**

Les Amis des Enfants du Monde auprès des « enfants des rues »

« Enfants des rues », une expression qui recouvre des réalités différentes :

- Des enfants totalement exclus de leur milieu familial, seuls dans les rues, que les travailleurs sociaux rencontrent lors de leurs maraudes souvent nocturnes,
- Ou des enfants vivant avec un ou des membres de leur famille, mais livrés à eux-mêmes, la plupart du temps à la suite d'une trop grande pauvreté.

Ils seraient 120 millions dans le monde ; 120 millions d'enfants dans la rue dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués : droit à l'éducation, droit à une alimentation équilibrée et suffisante, droit à des soins et un suivi médical… mais aussi 120 millions d'histoires qui requièrent toutes **des solutions différentes et adaptées**.

Les programmes « enfants des rues » recueillent soit des enfants, soit des adolescents en déshérence et leur offrent nourriture, hébergement, scolarisation ou formation professionnelle. Les projets se construisent avec l'enfant, en l'écoutant et en l'accompagnant.

Chiffres-clés

120 millions d'enfants dans la rue

6 417 enfants bénéficiaires directs des programmes Enfance et Famille soutenus en 2019

38 programmes Enfance et Famille soutenus en 2019

352 650 € affectés aux programmes Enfance et Famille en 2019

Pays d'intervention Enfance et Famille : Bangladesh, Cambodge, Ethiopie, Guatemala, Haïti, Honduras, Inde, Liban, Madagascar, Sénégal, Vietnam

© AEM, Philippines

HAITI – Accompagner les familles

"Enfants bienvenus" est la traduction du nom créole des Centres Timoun Byen Vini (CTBV). **Ce sont des lieux d'accueil, d'éveil et de soins pour enfants de 3 à 5 ans, avec des volets santé, éducation et développement pour les enfants et leur famille.** Dans ces zones montagneuses isolées, de nombreux enfants souffrent de malnutrition. Un suivi médical des enfants avec une attention particulière à leur état nutritionnel est primordial.

En Haïti, nous soutenons quatre centres de récupération nutritionnelle ainsi qu'un centre de santé : à Carice, Sodo, Platon et à Laroze. L'objectif est d'offrir un apport alimentaire quotidien et une scolarité en classe de maternelle. Les enfants les plus malnutris sont adressés au Centre de Santé Sainte Hélène de Carice pour une prise en charge spécifique.

Ce dernier comprend un dispensaire, un laboratoire d'analyses médicales, une pharmacie ainsi qu'un centre de récupération nutritionnelle. Les nourrissons et les enfants malnutris y bénéficient d'un programme nutritionnel enrichi, d'un suivi médical et d'une stimulation de leur développement psychomoteur. En parallèle des soins aux enfants, les parents suivent des formations à l'hygiène, l'alimentation et la santé.

En 2019, 198 400 € ont été affectés à des programmes d'accompagnement familial.

© AEM, Cambodge

MADAGASCAR – Aider les mères à reprendre confiance en leurs capacités d'éducation

Les parents sont avant tout mobilisés par la recherche de ressources au quotidien, ce qui, compte tenu des conditions de vie difficiles, laisse peu de place à l'expression des enfants. **L'objectif des programmes « Relation mère/enfant » est d'aider les mères à reprendre confiance en leurs capacités d'éducation.** Elles sont encouragées dans leur rôle éducatif grâce aux visites à domicile des animateurs et aux groupes de parole sur des thèmes relatifs à l'éducation ou à la relation parent-enfant.

Dans les quartiers défavorisés de la basse ville d'Antananarivo, les populations vivent dans l'urgence de la survie, souvent contraintes de laisser les enfants seuls dans la journée. Les familles connaissent violence, alcoolisme, isolement social ; les maladies et la difficulté à accéder aux services de santé aggravent leur situation. L'association Kozama visite les familles à domicile et anime des ateliers collectifs afin d'améliorer l'implication et les compétences des mamans dans l'éducation, les soins et l'éveil des enfants. En 2019, ce sont plus de 1 000 enfants qui ont bénéficié de ce programme avec Kozama.

27 000 € sont affectés aux programmes Relation mère / enfant.

ETHIOPIE – Le microcrédit pour briser le cercle de la pauvreté

Le microcrédit consiste en l'attribution de prêts de faible montant à des entrepreneurs ou à des artisans qui ne peuvent accéder aux prêts bancaires classiques. Il permet de **concrétiser des microprojets favorisant l'essor d'activités génératrices de revenus.**

À Bahir Dar, à 570 km d'Addis Abeba, de nombreuses familles se retrouvent éclatées du fait de la maladie, des décès ou encore du chômage ; ainsi, de nombreuses femmes sont seules pour s'occuper de leur famille. Les services sociaux identifient les familles les plus en difficulté, les aident à construire un projet d'activité et leur octroient un micro-crédit pour le lancer. Les femmes peuvent ainsi garder leurs enfants avec elles et les scolariser. En Éthiopie, chaque crédit est de 5 000 birrs (200 €) ; les projets soutenus concernent de petits commerces : café, élevage de poulets, coiffure, artisanat. Les bénéficiaires remboursent mensuellement ce prêt sans intérêt. Depuis ses débuts en 2013, ce programme a impacté positivement les conditions de vie de plusieurs centaines d'enfants, permettant leur scolarisation. En 2019, ce sont 30 familles qui en sont bénéficiaires.

En 2019, 489 familles ont bénéficié des programmes de micro-crédit dans le monde, avec notre soutien.

© AEM, Honduras

ETHIOPIE – Des familles d'accueil pour les enfants orphelins du SIDA

Le SIDA ne fait pas que des morts. Il fait aussi des orphelins ; **les enfants ayant perdu leurs parents du VIH/SIDA sont les victimes les plus méconnues de l'épidémie.** En Ethiopie, l'épidémie de SIDA continue de se développer en milieu rural et affecte particulièrement les jeunes adultes. De ce fait, le nombre d'enfants orphelins du SIDA est important et la région Oromia de la petite ville de Kemise, au nord-est d'Addis Abeba, est particulièrement touchée. Beaucoup de ces enfants vivent chez des grands parents, oncle ou tante, ou sont élevés par le parent survivant, dans une situation de grande pauvreté.

Les familles sont recensées par les services sociaux de Kemise et bénéficient d'aides pour permettre la scolarisation des enfants. Les travailleurs sociaux suivent les familles et les dossiers scolaires et médicaux des enfants concernés. Le programme s'étend sur 5 localités autour de Kemise.

Les Amis des Enfants du Monde financent des programmes de familles d'accueil au Cambodge et en Ethiopie.

GUATEMALA – Un foyer pour accueillir les enfants placés par la justice

La réalité des enfants seuls et sans protection familiale est souvent multiple : certains enfants sont abandonnés par leurs familles qui ne sont plus capables financièrement de s'en occuper, tandis que d'autres quittent la maison pour trouver du travail. Il arrive également que certains aient fui un environnement abusif ou violent.

A Solola, notre partenaire Hogar de Ninos Fatima gère un foyer qui accueille les mineurs placés par la justice. Dans l'esprit de Pedro de Leon, le directeur, le foyer doit constituer une « famille d'accueil provisoire » : tout est conçu dans l'aménagement du foyer et de la vie quotidienne, pour que les enfants s'y sentent « comme à la maison ».

L'objectif du foyer est de préparer au mieux le retour des enfants dans leur famille. Pour cela, l'équipe propose un suivi des parents, à travers une « école des parents ». Ces conditions permettent un retour en famille en toute sérénité.

919 enfants et adolescents sont bénéficiaires de programmes d'hébergement pour enfants orphelins ou abandonnés au Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Guatemala, Honduras, Inde, Philippines ainsi qu'au Sénégal.

© AEM, Ethiopie

MADAGASCAR – Protection et réinsertion sociale des « enfants des rues »

Comme toute grande ville, Antsirabe abrite de plus en plus d'«enfants des rues ». Ces enfants vivent une relation problématique avec leurs familles. Beaucoup mentionnent des violences physiques ou morales, et partent de chez eux car la rue leur semble meilleure que le foyer dans lequel ils habitaient. Depuis fin 2015, Grandir à Anstirabe a lancé son programme de protection des enfants des rues : **celui-ci a pour objectif de contribuer à défendre les droits fondamentaux des enfants en situations de rue et subvenir à leurs besoins vitaux. Grandir à Antsirabe accompagne ainsi 120 enfants des rues.**

Notre partenaire propose plusieurs volets dans son programme de protection des enfants de la rue :

- « Les Activités Jour » sont des activités ludiques, éducatives et mobiles dans les quartiers les plus défavorisés d'Antsirabe. L'objectif : **recréer un espace pour « l'enfance » et passer un message éducatif** ;
- « L'Equipe Mobile d'Aide » propose des services psychologiques sur les lieux de vie des enfants de la rue ;
- « Le Centre d'Hébergement Temporaire » accueille et protège les enfants des rues. **Le centre leur permet de retrouver des repères fondamentaux, perdus dans la rue ;**
- « L'Accompagnement Social » a pour objectif de faire renouer l'enfant avec sa famille.

En 2019, 661 « enfants des rues » ont été pris en charge au Burkina Faso, Cambodge, Inde, Madagascar, Philippines, Sénégal et Vietnam.

LIBAN – Soutien aux populations réfugiées

L'UNHCR estime à 1.2 million le nombre de réfugiés au Liban, soit 1/4 de la population libanaise. Parmi ces 1.2 million, 500 000 sont des enfants ; et parmi ces 500 000, 200 000 ne sont pas scolarisés dont certains depuis plusieurs années. Cette arrivée massive de population a été source de tension entre Libanais et Syriens. Les écoles publiques fréquentées par les enfants les plus défavorisés ont vu leurs effectifs augmenter. Mais si la langue écrite est identique, le niveau scolaire des jeunes Syriens, déscolarisés pour la plupart depuis plusieurs mois, est très différent. De plus ces enfants, témoins d'exactions, ont pour la plupart de gros traumatismes psychologiques.

Notre partenaire, Tadamoun Wa Tanmia (TWT), a développé des ateliers d'expression dans quatre écoles publiques. Ils s'adressent aux enfants Libanais et Syriens, toutes religions confondues, afin **d'améliorer le vivre ensemble, libérer la parole des enfants traumatisés par la guerre et diminuer la violence entre enfants.**

Les Amis des Enfants du Monde ont affecté 138 550 € à des programmes de soutien aux minorités discriminées en 2019.

© AEM, Liban

© AEM, Inde

Droits des enfants

La protection de l'enfant et de ses droits

Ce qui caractérise l'enfant, c'est sa jeunesse et sa vulnérabilité. En effet, l'enfant est un être en pleine croissance, un adulte en devenir, qui n'a pas les moyens de se protéger seul.

C'est pourquoi l'enfant doit faire l'objet d'un intérêt particulier et d'une protection spécifique. C'est dans cette optique que des textes proclamant la protection de l'enfant et de ses droits ont été adoptés.

En 1989, les dirigeants de 195 Etats s'engagent à construire un monde qui protège davantage les enfants. La reconnaissance de l'intérêt de l'enfant et de ses droits se concrétise le 20 novembre 1989 avec l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) qui est le premier texte international juridiquement contraignant consacrant l'ensemble des droits fondamentaux de l'enfant. **L'enfant n'est plus seulement objet de droit mais sujet de droit ; il est désormais reconnu comme un être humain à part entière avec des droits civils, économiques et sociaux.**

Des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables

La CIDE consacre ainsi des principes d'éthique universels et des normes juridiques internationales de conduite envers les enfants. Elle contient à la fois des garanties fondamentales à tous les êtres humains, comme le droit à la vie, le droit d'être protégé ou le droit de ne pas être discriminé. Elle contient aussi :

- Des droits civils et politiques, comme le droit à une identité ;
- Des droits culturels et socio-économiques, comme le droit à l'éducation, à des soins médicaux et à une alimentation saine et suffisante ;
- Des droits individuels comme le droit à une famille ;
- Des droits collectifs, comme le droit des enfants réfugiés, le droit des enfants en situation de handicap ou encore le droit des enfants issus de minorités discriminées.

Il s'agit de droits humains adaptés aux enfants, à leur fragilité, leur vulnérabilité et au besoin d'une protection spécifique. Les droits de l'enfant ont pour objectif de satisfaire les besoins essentiels au bon développement de l'enfant, qu'il soit physique, intellectuel ou psychique.

Les droits de l'enfant au coeur de notre engagement

Pour nous, les Amis des Enfants du Monde, la CIDE est le socle de notre engagement : les droits de l'enfant guident nos actions. Que ce soit défendre le droit à l'alimentation en Haïti ou au Burkina Faso, défendre le droit à des soins et un suivi médical au Bangladesh et au Cambodge, défendre le droit à une famille et une protection à travers des programmes d'accompagnement familial, de familles d'accueil ou des programmes auprès des enfants des rues, les droits de l'enfant sont au cœur de nos programmes et dictent nos engagements.

Plus de 80 % de nos programmes défendent le droit à l'éducation. Par ailleurs, les Amis des Enfants du Monde s'engagent dans la défense des droits des enfants en situation de handicap comme en Inde, le droit des enfants réfugiés à l'éducation au Liban ou le droit à ne pas être discriminé à travers des actions qui promeuvent l'égalité filles-garçons ou qui ciblent les enfants issus de minorités discriminées.

Si les droits de l'enfant sont donc transversaux à l'ensemble de nos programmes, ceux regroupés sous la thématique « droits de l'enfant » concernent principalement des actions de sensibilisation, d'éducation et de promotion des droits de l'enfant.

Un objectif : construire avec nos partenaires locaux un monde qui satisfait les besoins essentiels au développement des enfants et respecte leurs droits. Un monde où chaque enfant est libre de réaliser son potentiel.

Chiffres-clés

5 095 bénéficiaires directs des programmes Droits de l'enfant en 2019

34 programmes Droits de l'enfant soutenus en 2019

270 400 € affectés aux programmes Droits de l'enfant en 2019

Pays d'intervention Droits de l'enfant : Bangladesh, Burkina Faso, Cambodge, Inde, Liban, Madagascar, Sénégal, Philippines et Vietnam

© AEM, Burkina Faso

PHILIPPINES – Former les enfants à défendre leurs droits

Les Philippines sont un pays très impliqué dans différents programmes nationaux et internationaux de défense des droits des enfants. Les jeunes Philippins sont particulièrement concernés, notamment ceux vivant dans les bidonvilles, travaillant dans les plantations de canne à sucre ou dans les mines ou comme domestiques Afin de devenir acteurs du changement, l'association ERDA leur propose alors de s'impliquer dans les décisions prises via des « associations d'enfants ».

Les enfants y apprennent à connaître leurs droits, à les défendre et à prendre leur place dans la société civile. Ce travail de développement des capacités et de la solidarité constitue un levier fondamental de lutte contre la pauvreté. En plus de la formation que leur dispense ERDA en communication, de nombreuses autres formations sont à leur disposition : éduquer aux droits de l'enfant, mobiliser et communiquer avec les autres, prendre la parole, préparer une réunion, prendre confiance en soi, respecter les autres, combattre le travail des enfants, préparer les bons gestes en cas de tremblement de terre, etc. Ainsi, certains jeunes sont impliqués au sein de bureaux d'instances nationales et internationales, telles que le BIT (Bureau international du travail) ou l'UNICEF.

Les Amis des Enfants du Monde soutiennent des programmes « Enfants acteurs de leurs droits » au Burkina Faso, aux Philippines et au Vietnam.

INDE – Défendre les droits fondamentaux des populations discriminées

La constitution de 1947 interdit toute discrimination entre les castes. Mais les traditions plurimillénaires perdurent. Aux quatre castes supérieures s'ajoutent la sous-caste des intouchables, ou Dalits, soit 17 % de la population, et les communautés hors castes (tribus aborigènes, gitans). Les Dalits sont exclus car ils exercent des professions dites « impures ». Certains lieux, temples et chemins leur sont interdits ; **dans 40 % des écoles, les élèves sont mis à l'écart. Nos partenaires en Inde travaillent auprès de ces populations.**

L'ONG SEVAI, propriétaire des locaux de deux écoles publiques, améliore les conditions d'accueil des enfants. Les écoles du quartier Bichandarkovil et de Metturamadur accueillent principalement **des enfants de la communauté gitane et des sous-castes intouchables.** L'intervention de SEVAI facilite l'accès à une scolarité pour ces enfants de familles extrêmement pauvres et discriminées, en finançant les conditions matérielles d'accueil, un professeur supplémentaire dans chaque école et un accompagnement scolaire le soir.

En 2019, 154 050€ ont été affectés à des programmes de soutien à l'accès aux droits fondamentaux.

© AEM, Philippines

BANGLADESH – L'éducation pour lutter contre les mariages précoces des jeunes filles

Selon des estimations des Nations Unies, 650 millions de femmes dans le monde ont dû épouser leur conjoint lorsqu'elles étaient mineures. L'Asie du Sud concentre la majorité des cas, le Bangladesh étant un triste champion en la matière avec 66 % d'épouses mariées avant 18 ans.

Ces pratiques, qui concernent encore environ 12 millions de filles chaque année, reculent au fil des ans grâce à l'allongement de la scolarité, la baisse de la pauvreté et la prise de conscience des pouvoirs publics et des médias. D'après l'UNICEF, le risque d'épouser un homme avant ses 18 ans est passé de 50 % à 30 % en Asie du Sud, notamment en Inde et au Bangladesh.

À Chittagong, nombreuses sont les familles qui vivent dans des bidonvilles et n'ont pas les moyens de scolariser leurs enfants, en particulier les filles. L'école du quartier, Santa Scholastica, ne fonctionne que le matin. L'association Don Bosco a obtenu l'autorisation d'utiliser les locaux vacants l'après-midi pour accueillir et scolariser ces jeunes filles. Elles bénéficient d'un repas à l'école, ainsi que d'un suivi médical. Don Bosco rencontre aussi régulièrement les familles pour le suivi scolaire des 224 élèves.

Nous soutenons des programmes d'*empowerment* des jeunes filles au Bangladesh, Burkina Faso, Honduras et Inde.

HONDURAS – Soutenir les jeunes mères

Aux Amis des Enfants du Monde, nous défendons l'autonomisation des femmes comme un moyen de lutter contre la pauvreté, car une femme dont les aspirations et opportunités sont écoutées est une femme qui peut briser le cercle vicieux de la précarité : accès à l'éducation > connaissance des réflexes de santé et accès à un travail > cellule familiale plus solide et moins précaire.

Au Honduras, nous défendons un développement inclusif : le programme de garderie dans le quartier défavorisé de Morazàn permet aux mères de familles monoparentales de retourner travailler. Ce programme a été créé à l'initiative d'un groupe de femmes pour permettre à ces mères de sortir leur famille de l'extrême précarité. Les enfants reçoivent 3 repas par jour et un suivi médical est assuré à raison de 3 visites par an.

En 2019, les Amis des Enfants du Monde ont affecté 239 300 € à des programmes de parité filles / garçons.

© AEM, Ethiopie

© AEM, Haïti

Enfance et développement durable

Être attentif à la dimension durable des programmes

Le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, 1987).

L'objectif est ainsi de trouver un équilibre cohérent et viable à long terme entre les trois piliers de l'activité humaine : pilier écologique, pilier social et pilier économique. À ces trois piliers s'ajoute un enjeu transversal majeur, la participation de tous les acteurs au processus de décision (citoyens, entreprises, associations, gouvernements…).

En tant qu'organisation de solidarité internationale, et en réponse aux problématiques de développement de nos partenaires et des populations les plus démunies, **les Amis des Enfants du Monde sont très attentifs à la dimension durable et à la gouvernance participative des projets de nos partenaires, gages d'une viabilité à long terme.**

Les catastrophes liées aux changements climatiques pourraient anéantir des dizaines d'années d'efforts de développement. Fidèles à leur engagement à long terme auprès de nos partenaires, les Amis des Enfants du Monde encouragent des initiatives concrètes, en soutenant des projets de développement durable.

La dimension durable des projets se conjugue aux autres objectifs de développement : la sécurité alimentaire, l'émancipation des filles et des femmes, le soutien en école du soir… pour devenir l'affaire de tous en protégeant ainsi le présent et l'avenir des enfants.

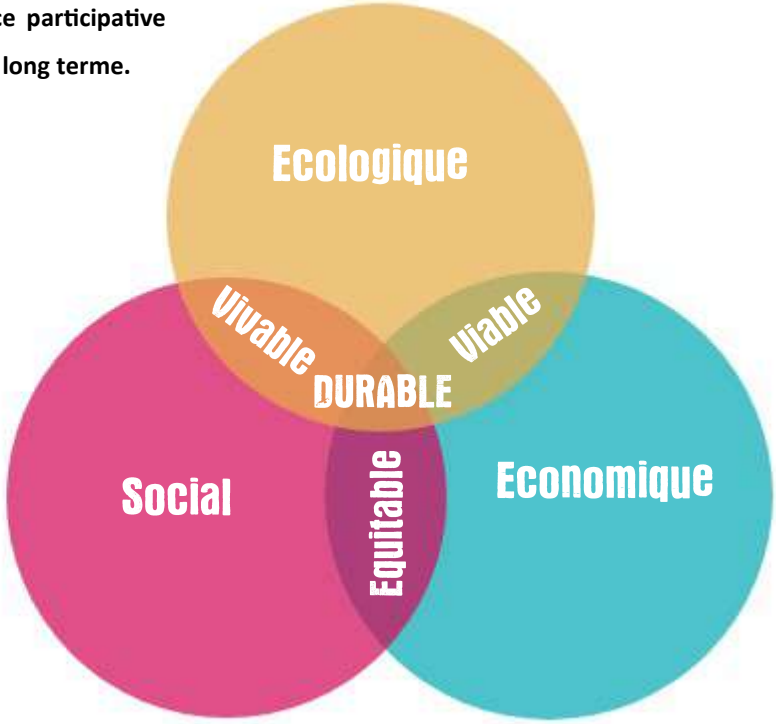

Soutenir des programmes de Transformation Carbone

Les effets du réchauffement climatique touchent déjà les populations les plus vulnérables et, dans les décennies futures, affecteront encore plus lourdement les enfants. Les Amis des Enfants du Monde proposent ainsi au public de transformer leur émission carbone par des programmes bons pour la planète et à fort impact social. Ces programmes permettent de financer des projets de développement intégré et durable qui vont changer considérablement la vie des enfants et de leur famille.

L'objectif de **cette démarche est double** : **accompagner nos partenaires vers l'autonomie et toucher un nouveau public, sensible à la fois à la préservation de l'environnement et à la cause des enfants**. Les projets proposés répondent à deux thématiques :

- L'évitement de production de gaz à effets de serre par l'installation de panneaux solaires ;
- La séquestration de CO_2 par la plantation d'arbres.

En 2019, ces dons ciblés contribuent au financement de ces deux projets :

- **Installation de panneaux solaires pour le Centre Pavarotti, notre partenaire au Guatemala**. Ces panneaux limitent le recours à l'énergie fossile, utilisée dans ce pays pour générer de l'électricité. Les économies sur les factures d'électricité permettent de consacrer les ressources du centre à sa mission de scolarisation d'enfants défavorisés et principalement des filles indigènes de la communauté Kaqchikel.
- **Programme d'agroforesterie pour les communautés villageoises de Thottiyapatty et Dasilnaickanur, mis en place par notre partenaire SEVAI, en Inde**. En développant la plantation d'arbres de variétés différentes, cette action de reboisement permet en même temps la capture de CO_2 et le développement d'une agriculture vivrière pour les communautés.

INDE – Le développement durable par l'éducation

Thottiyapathi est un village tribal d'Inde du sud (district de Karur) qui abrite une soixantaine de familles tribales. Celles-ci vivent dans une extrême pauvreté ; les parents sont illettrés et ne parlent pas le Tamoul.

A l'initiative d'un groupe d'entraide des femmes, en lien avec le chef du village, une école du soir a été ouverte en 2016. Cette initiative s'inscrit dans un projet global, coordonné par l'association SEVAI pour les populations rurales des « sous-castes » discriminées et isolées. **Les villageois portent et gèrent ce programme de développement durable afin d'assurer leur sécurité alimentaire, d'améliorer leurs conditions de vie et de scolariser leurs enfants dans de bonnes conditions, dans la durée et en les accompagnant dans leur apprentissage**. Pour les soutenir, SEVAI organise des programmes de formation aux techniques d'agroforesterie et de maraîchage biologique (engrais naturels, compostage…), coordonne les groupes de femmes et met en place des systèmes de micro-crédit.

Les Amis des Enfants du Monde ont affecté 20 650 € à des programmes de développement durable en 2019.

BANGLADESH – Eduquer à la protection de l'environnement

D'après Munir Muniruzzaman, ancien conseiller du Président du Bangladesh, « le Bangladesh est le laboratoire global. Tous les effets négatifs du changement climatique y sont visibles ».

Le Bangladesh fait partie des premiers pays impactés par le changement climatique. L'ONG bangladaise Friendship aide activement les populations sinistrées par les fréquentes inondations mais regarde aussi vers l'avenir en intégrant dans ses écoles le programme « Clean Environment ». À l'école de Sardar Para, Friendship organise régulièrement des réunions avec les parents et le comité de gestion de l'école. L'accent est mis sur la façon de maintenir et d'augmenter le taux de fréquentation scolaire, de réduire les mouvements migratoires et les problèmes sociaux (lutte contre le mariage précoce et certaines maladies). **Le programme « Clean Environment » sensibilise, lui, à la protection contre les aléas climatiques en expliquant l'impact de la déforestation et de la non-gestion des déchets.**

Quatre de nos partenaires renforcent leurs programmes auprès des enfants avec des actions de développement durable.

© AEM, Inde

Chiffres-clés

331 bénéficiaires directs

4 programmes Enfance et Environnement

Budget : 20 650 €

Pays d'intervention Enfance et Environnement : Bangladesh, Burkina Faso et Inde

Adoption

Notre éthique

L'adoption par les Amis des Enfants du Monde permet de donner une famille à un enfant qui en est privé, dans le cadre légal français et du pays d'origine. Elle répond aux principes et règles suivantes :

- **Priorité à l'intérêt de l'enfant** : l'adoption est reconnue comme mesure de protection de l'enfance ;
- Garantir aux familles et aux enfants la plus grande **transparence sur le processus d'abandon et d'accueil dans le pays d'origine**, en conformité avec les textes nationaux et internationaux, en particulier la Convention de La Haye du 29 mai 1993 portant sur la Protection des Enfants et la Coopération en matière d'Adoption Internationale ;
- Trouver des familles prêtes à **accueillir l'enfant tel qu'il est et d'où qu'il vienne ;**
- **Informer et préparer les familles adoptives aux spécificités de la parentalité adoptive.** L'accompagnement de proximité, la préparation des parents en France est une priorité pour nous. Les bénévoles responsables de cette mission sont régulièrement formés afin d'éclairer les futurs parents sur les spécificités de la parentalité adoptive.

La Commission Adoption

La Commission d'Adoption (CAD) est composée de deux cellules autonomes qui maintiennent des **liens étroits et un partage de connaissances** lors de réunions plénières.

- **La cellule adoption** s'occupe des dossiers depuis la candidature du postulant jusqu'au jugement d'adoption français (ou la transcription du jugement étranger selon les cas). Elle gère le comité de lecture des candidatures, l'accompagnement des familles, les relations avec les partenaires dans les pays d'origine.
- **La cellule post-adoption** est en charge de l'accompagnement des adoptés et de leurs familles après l'arrivée en France.

Les relations avec notre autorité de tutelle, la Mission pour l'Adoption Internationale, sont assumées conjointement par les deux cellules. La vice-présidente s'attache le soutien des personnes compétentes selon les sujets à aborder.

Les chiffres 2019

Arrivées

Un seul enfant, un petit garçon de 7 ans originaire des Philippines, a rejoint sa famille d'adoption au cours de l'année 2019.

Candidatures

La baisse du nombre de candidatures amorcée il y a plusieurs années, se poursuit :

- 82 candidatures ont été traitées en 2019 (109 en 2018).
- 20 accords à la poursuite du cheminement ont été donnés par le comité de lecture (15 en 2018) et 14 de ces familles ont participé à l'une des 4 journées initiales d'information et d'accueil des postulants (12 en 2018) organisées pendant l'année 2019.
- 3 dossiers ont été présentés à la Commission d'Adoption et tous ont été agréés et orientés vers un pays (5 en 2018).

Nous constatons qu'un grand nombre de candidatures se porte vers des enfants en bas âge et en bonne santé. Or, les enfants proposés en adoption internationale par les pays d'origine sont presque toujours plus âgés (4 ans voire 7 ans, selon les pays) ou souffrent de pathologies ou retards de développement. Les postulants ouverts à l'accueil de ces enfants en attente de famille sont rares.

Les candidats à l'adoption

Tous les candidats à l'adoption retenus par le comité de lecture des candidatures sont invités à participer à une journée d'accueil et d'information aux postulants qui se déroule au siège des AEM, à Montrouge (92).

14 foyers de postulants ont pris part à l'une des 4 journées organisées en 2019, animées par 8 bénévoles formés à cet effet.

Ceux qui le souhaitent poursuivent leur cheminement en région, accompagnés par l'équipe locale de bénévoles formés à l'accompagnement et à la préparation des familles aux particularités de la parentalité adoptive.

7 familles ont vu leur candidature présentée et retenue par la Commission Adoption. Elles ont toutes constitué leur dossier d'orientation vers un des pays partenaires des Amis des Enfants du Monde.

Les pays d'origine

Guinée Conakry

Le projet du manuel de Procédures d'Adoption Nationale et Internationale en République de Guinée est toujours en cours d'élaboration.

Comme nos partenaires, l'Agence Française de l'Adoption et l'OAA Lumière des Enfants, engagés conjointement dans ce pays, nous n'avons à ce jour aucune information quant à une reprise prochaine de l'activité d'adoption internationale en Guinée.

Haïti

Une fratrie de deux enfants a été apparentée à une famille, qui a pu les rencontrer lors de la période de socialisation obligatoire, au printemps.

Toutes les familles ayant un dossier en attente en Haïti ainsi que celles ayant accueilli un enfant récemment ont été conviées à la journée annuelle de rencontre organisée par l'équipe Haïti de la Commission Adoption. 5 couples postulants, 2 familles adoptantes avec leurs enfants et deux bénévoles responsables de l'accompagnement des adoptants y ont participé. Les témoignages et informations partagés ont permis à chacun d'exprimer ses inquiétudes et espoirs.

La situation socio-politique du pays est très inquiétante et l'administration haïtienne, qui peinait déjà à mener à bien les procédures, n'a pas les moyens d'accomplir ses missions. Nous restons en lien avec la Mission pour l'Adoption Internationale, notre organisme de tutelle, et les autres opérateurs français présents dans ce pays.

Du fait des mouvements socio-politiques et de l'extrême insécurité régnant dans le pays, la mission prévue en octobre 2019 a été ajournée.

Inde

Avec le soutien de la Mission de l'Adoption internationale, les Amis des Enfants du Monde ont consacré les six premiers mois de l'année 2019 à la constitution du dossier de demande d'accréditation auprès de l'autorité centrale indienne (CARA).

Une mission composée des deux membres de l'équipe Inde de la Commission d'Adoption s'est rendue en Inde du 14 au 17 juillet, afin de rencontrer les personnes utiles dans les futures démarches et remettre le dossier en main propre au directeur de l'autorité centrale indienne. Cette démarche a été couronnée de succès avec la délivrance de l'accréditation pour la mission d'intermédiaire en adoption internationale par l'autorité centrale indienne en novembre 2019, pour une durée de 5 ans.

Philippines

Le quota octroyé par l'autorité centrale philippine a été porté à 7 dossiers par an. Nous ne recevons pas suffisamment de candidatures pour honorer ce quota : seulement 3 dossiers ont été envoyés en 2019.

Toutes les familles ayant un dossier en attente aux Philippines ainsi que celles ayant accueilli un enfant récemment ont été conviées à la journée annuelle de rencontre organisée par l'équipe Philippines de la Commission Adoption. Quatre couples postulants, deux familles adoptantes avec leurs enfants et une autre famille par visio-conférence y ont participé. Tous les participants apprécient les échanges et partages d'informations de cette journée.

Accompagner les familles avant et après l'arrivée de l'enfant

L'accompagnement et la préparation des adoptants aux spécificités de la parentalité adoptive constituent une mission essentielle de la cellule adoption et des bénévoles adoption en région.

L'attente de plus en plus longue dans tous les pays est une épreuve pour les adoptants. C'est également une difficulté pour les bénévoles accompagnant les familles dans cette période. La Commission Adoption, et en particulier les équipes en charge des relations avec chaque pays, sont en relation étroite avec les bénévoles et interviennent également auprès des familles afin de les informer au mieux et de soutenir leur attente. Le climat de confiance instauré durant cette phase s'avère essentiel dans la période post-adoption, surtout lorsque les familles rencontrent des difficultés, même minimes.

Cellule post-adoption

La cellule post-adoption accompagne les familles adoptives, les personnes adoptées, les adhérents bénévoles AEM, les professionnels lors d'obstacles rencontrés pour mieux appréhender la complexité des situations liées à l'adoption, éclairer et soutenir les interrogations.

Les différents dispositifs d'accompagnement

- **Le dispositif de permanence téléphonique** (par possibilité d'entrée anonyme) : 39 demandes (soit 50h).
- **Le dispositif par mail** : accompagnement des questionnements et/ou « recherche des origines » (avec proposition de rendez-vous téléphonique). 92 demandes (soit 312h) : Brésil 1, Corée 21, Éthiopie 62, Guatemala 0, Haïti 4, Inde 0, Madagascar 1, Philippines 2, Vietnam 1.
- **Le dispositif de consultation de dossier** : 1 adulte adopté a souhaité ouvrir son dossier.
- **Les suivis annuels obligatoires** demandés par les pays d'origine (Haïti et Éthiopie) :
    - Nombre de suivis demandés : 801.
    - Nombre de suivis envoyés par les familles : 664.
    - Pour obtenir le maximum de suivis, il a été nécessaire parfois d'effectuer jusqu'à 4 relances pour les familles n'ayant pas répondu. Grâce aux relances, il est à noter une stabilisation du nombre de réponses (2017 : 87%, 2018 : 83 %, 2019 : 83%).
- **Lecture des suivis** : 158 familles accompagnées à la suite de difficultés exprimées.

Formation des accompagnants et mutualisation

- Pour 7 accompagnants : 48h sur l'accompagnement par l'écoute et les connaissances actualisées sur la singularité adoptive.
- Pour 3 accompagnants : 13h, avec des partenaires de l'adoption, sur la recherche des origines dont 7h consacrées, au sein de la Fédération Française des Organismes Autorisés pour l'Adoption (FFOAA), à la construction d'un document "Obligations et limites des OAA en matière d'accès aux origines".
- Pour 3 accompagnants : 6h à 30h, avec des partenaires de l'adoption et avec la Mission de l'Adoption Internationale (MAI), sur l'évolution des aspects juridiques, psychologiques, médicaux etc... de l'adoption.

Les évolutions 2019

Le nombre de familles accompagnées suite à la lecture des suivis a diminué en raison de difficultés d'appui sur le maillage régional des adhérents bénévoles fragilisé par la baisse des adoptions.

Le nombre de demandes d'accompagnement en relation avec la Corée est stable. Celui en relation avec l'Éthiopie augmente de façon significative. Les réseaux sociaux, les médias influencent les demandes de contacts par et vers les personnes adoptées notamment par des personnes d'origine éthiopienne se déclarant de la famille d'origine et, ce qui est nouveau, par des médiateurs. Ces demandes sont complexes.

Le nombre d'heures de formations des accompagnants et de mutualisations avec les partenaires de l'adoption augmente et permet une actualisation des connaissances.

La formalisation de procédures, d'outils d'aide à la formation et à l'information, est en cours.

Partenaires associatifs et institutionnels

La Mission de l'Adoption internationale

La Mission de l'Adoption Internationale (MAI) est un service du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. **Autorité centrale, la MAI est notre autorité de tutelle en France.**

Le bilan de la première année de la Convention d'Objectifs et de Moyens tri-annuelle signée avec le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, représenté par le Chef de la Mission de l'Adoption Internationale, M. Denis Barbet, a été effectué. La subvention allouée pour 2019, d'un montant de 15 000 €, a été intégralement utilisée. Les Amis des Enfants du Monde se sont efforcés au cours de l'année 2019 de répondre au mieux aux objectifs recherchés :

- Objectif 1 : Renforcer l'information et la préparation des familles candidates à l'adoption sur les réalités de l'adoption internationale ;
- Objectif 2 : Renforcer la professionnalisation du personnel de l'OAA ;
- Objectif 3 : Renforcer l'implantation dans les pays d'origine, en concertation avec la MAI ;
- Objectif 4 : Poursuivre les actions dans le domaine du suivi post-adoption.

Les Amis des Enfants du Monde s'attachent à participer aux rencontres et manifestations organisées par la MAI :

- Réunion des opérateurs en Haïti ;
- Bilan de la Convention d'Objectifs et de Moyens ;
- Réunion des opérateurs de l'adoption internationale ;
- Colloque annuel : "Adoption internationale : quelle histoire ? Quelle histoire !" ;
- Journée d'échange à Evreux, entre l'équipe de la MAI, les conseils départementaux de Normandie (Calvados -14, Manche -50, Orne -61 et Seine-Maritime -76) et les OAA autorisés dans ces départements.

La Fédération Française des Organismes Autorisés pour l'Adoption (FFOAA)

Des représentants des Amis des Enfants du Monde participent régulièrement aux réunions et sessions de travail organisées par la FFOAA. En particulier en 2019 :

- Formation aux conséquences de la mise en place du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) pour nos organismes.
- Travail sur les obligations et limites des OAA en matière d'accès aux origines.

Autres formations

D'autres organismes intervenant en adoption internationale proposent des colloques, séminaires ou sessions de formation auxquelles les membres actifs des Amis des Enfants du Monde ont participé :

- Séminaire organisé par Enfance et Familles d'Adoption sur le thème "Le temps dans l'adoption" ;
- "Les spécificités de la monoparentalité : risques et précautions à prendre" (Emily GALIANI) ;
- Conférence de Johanne Lemieux sur le thème : "Introduction au modèle d'intervention en attachement" (EFA 31) ;
- "Les différents modes d'accueil de l'enfant délaissé" (Cécile DELANNOY) ;
- "Les enfants adoptés et leurs parents, des enfants et des parents comme les autres mais avec beaucoup d'options" - Johanne Lemieux (EFA) ;

- "Les outils de la parentalité bienveillante pour accompagner les familles par adoption" (EFA) ;
- "Être parent aujourd'hui et si la bienveillance commençait par soi-même ?" (EFA) ;
- "Du roman familial à la quête des origines" (CAREPCI).

Par ailleurs, les Amis des Enfants du Monde ont participé à la journée d'hommage et d'adieu organisé par la Mission adoption de Médecins du Monde (21 novembre 2019) puisque le service adoption de MDM a été fermé le 31 décembre 2019.

Conclusion

Malgré un très faible nombre d'arrivée en 2019 (1 seul enfant en provenance des Philippines), l'OAA Amis des Enfants du Monde est actif.

Les exigences de plus en plus grandes des autorités centrales étrangères (notamment l'ICAB aux Philippines) en matière de particularités médicales acceptables par les familles, sont difficiles à transmettre aux familles, surtout celles dont le dossier est en attente depuis déjà plusieurs années dans ce pays, qui a accepté leur candidature. Notre travail d'accompagnement des postulants en adoption va s'accentuer encore plus sur ce point.

La cellule post-adoption fait face à des demandes de plus en plus nombreuses et complexes, notamment du fait de la communication facilitée par les réseaux sociaux et de l'appât financier que constituent pour certaines personnes malveillantes les familles adoptives. L'ouverture du secteur Inde, dont les procédures semblent cadrées et transparentes, est un signe encourageant.

Contact post-adoption

Tous les mardis, permanence téléphonique

13h – 16h : 07 82 94 26 74

ecoute-postadoption@amisdesenfantsdumonde.org

Engagement

Vie associative

Aux Amis des Enfants du Monde, l'engagement sur le terrain auprès des enfants prend de plus en plus d'ampleur. Mais derrière ces chiffres, ce sont **plus de 300 bénévoles** qui s'engagent en région pour rendre ces programmes possibles. Zoom sur ces acteurs de terrain qui s'engagent ici pour les enfants là-bas.

Les bénévoles, essentiels au fonctionnement de l'association

L'engagement bénévole est la clef de voûte des Amis des Enfants du Monde. Elle représente une source vive sans laquelle l'association ne pourrait pleinement fonctionner et se développer. Des membres de son conseil d'administration jusqu'aux personnes se réunissant en vue de récolter des fonds au profit des enfants lors d'événements, les bénévoles sont au centre du fonctionnement de l'association. Ainsi, en 2019, **71 manifestations en région ont permis de collecter 157 716 euros.**

Les bénévoles, un apport de compétences, d'idées, de créativité

En plus de l'effort de collecte et de communication, les bénévoles apportent leurs idées, leurs compétences, leur créativité, leur réseau… L'éventail est large : représenter les Amis des Enfants du Monde au sein de son entreprise pour soutenir un dossier d'appel à subvention, proposer ses talents de violoncelliste pour organiser un concert solidaire, mettre à profit ses compétences de juriste pour accompagner l'association… Ce sont ces profils si complémentaires qui font la richesse de l'association.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale, ainsi que les Commissions et groupes de travail de l'association sont exclusivement composés et animés par des bénévoles. **Les bénévoles sont donc au cœur de la gouvernance, de la stratégie et des décisions de l'association.**

Se mobiliser en région autour de valeurs communes

Aux Amis des Enfants du Monde, l'engagement se fait donc tout d'abord en région. Il s'agit de se mobiliser ensemble autour d'un projet associatif qui fédère : accompagner les acteurs locaux dans la mise en place de programmes d'aide globale pour les enfants. **Partager la même éthique et les mêmes valeurs.**

Être bénévole, c'est intervenir sur des missions variées en mettant ses compétences au service des enfants. C'est agir et communiquer en région afin de sensibiliser le public à nos actions. C'est collecter des fonds via l'organisation d'évènements sous forme de ventes, de manifestations sportives et culturelles, de tombola, de loto ou emballages de cadeaux à la période de Noël, ou via la vente de produits d'artisanat ou la prospection de mécènes, donateurs et parrains.

C'est participer, animer et dynamiser l'équipe bénévole de sa région. **Il y a donc une place pour chaque personne qui souhaite échanger, partager et promouvoir les valeurs de l'association, tout ceci aux côtés de personnes engagées dans les programmes de solidarité internationale.**

Des bénévoles formés

Le développement de la vie associative est largement lié à un développement des compétences des bénévoles dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets. La mission des Amis des Enfants du Monde est de mettre les savoir-faire au profit des enfants en formant les bénévoles lors d'ateliers collectifs ou de journées de formations. Le but étant que les aptitudes de chacun puissent servir à l'association tout comme aux bénévoles, dans leur mission et pour leur enrichissement personnel.

La formation initiale et continue est fondamentale. Initiale, pour intégrer de nouveaux bénévoles et leur présenter l'association dans sa globalité. Continue, pour professionnaliser, faire monter en compétences et fidéliser les bénévoles. Elle permet également d'appréhender plus facilement les principes et méthodes de bonne gestion, facteur de pérennité et de développement de l'association. Enfin, elle construit une culture collective et développe le sentiment d'appartenance.

En 2019 :

- 23 bénévoles ont été accueillis et formés aux différentes actions et spécificités de l'association : philosophie d'action, éthique, fonctionnement, organisation… ;
- 22 bénévoles, engagés au sein des équipes Programmes, ont été accompagnés dans l'écriture d'articles relatant la réalité du terrain et les actualités des programmes ;
- 19 bénévoles ont suivi une formation afin de mieux communiquer en région sur leur évènements et leurs actions ;
- 7 bénévoles ont été formés en vue de leur intégration dans une équipe Programmes : travailler en équipe ici et là-bas, gestion du stress, engagement et motivation, outils pour les programmes de solidarité internationale… ;
- 11 bénévoles ont enrichi leurs pratiques sur l'accompagnement des familles engagées dans une démarche d'adoption : information, formation aux particularités de la parentalité adoptive, constitution du dossier… ;
- 24 bénévoles ont été formés à l'accompagnement dans le cadre de la post-adoption : écoute active, évolution des aspects juridiques, psychologiques, médicaux de l'adoption et de la post-adoption.

Contact bénévolat

Alexandra Poteau : du lundi au vendredi, 9h30-17h30 : 01 42 53 98 16

alexandra.poteau@amisdesenfantsdumonde.org

« L'engagement, c'est l'élargissement de mes valeurs et implications locales à l'échelle mondiale. Pour moi, être bénévole aux Amis des Enfants du Monde, c'est un don sans contrepartie, un don pur et simple, sans rien attendre d'autre que le plaisir des journées partagées avec des gens qui ont une vision proche de la mienne. La satisfaction à la fin d'une manifestation réussie de se dire qu'à l'autre bout du monde des enfants vont pouvoir manger, être soignés et aller à l'école grâce à notre implication est la seule récompense qui compte » - Murielle.

« Regarder autour de soi, être utile, rendre des personnes heureuses, c'est pour cela que j'aime être bénévole et aider les autres. C'est autant enrichissant pour les enfants que pour moi » - Clémence.

Chiffres-clés

350 bénévoles en 2019
468 adhérents en 2019
71 événements organisés en 2019
157 716 € collectés

Communication & plaidoyer

Nous considérons que **s'informer et partager, c'est déjà agir**! L'objectif est de créer et nourrir une palette d'outils, online et offline, qui permette aux lecteurs de pouvoir **s'informer et relayer nos campagnes** générales et plus spécifiques.

En plus des actions habituelles de communication de l'association, cela s'est traduit en 2019 par :

- Un nouveau logo, qui permet une meilleure identification de notre nom ;
- Et une charte graphique qui assure une meilleure visibilité aux actions de communication ;
- Une vidéo de présentation de l'association, 'Je suis un enfant' qui sensibilise et donne envie d'agir ;
- Des outils de communication à déployer sur le terrain (banderoles, roll-up, affiches…) lors des actions de collecte, ainsi qu'une formation à la communication en région et aux relations avec la presse locale ;
- Enfin, un dispositif de communication digitale a été déployé sur le dernier trimestre, pour marquer le 30ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Couplant différents canaux sur internet, il a permis d'obtenir :
    - 778 542 vues de notre message 'Droits des enfants' ;
    - 82 922 lectures de la vidéo 'Je suis un enfant' ;
    - Plus de 10 000 visites du site / la page Facebook ;
    - Et quelques centaines de demandes d'informations ciblées via notre newsletter.
- L'animation intense de la page Facebook en novembre et décembre a permis de passer le cap des 2000 abonnés (+ 42.8 % par rapport à 2018) ;
- Le site internet a reçu 35 000 visites (+26 % par rapport à 2018, essentiellement sur les 2 mois de la campagne digitale).

Rejoignez-nous!

www.amisdesenfantsdumonde.org
www.facebook.com/amisdesenfantsdumonde

Nos actions :

- Informer sur nos programmes terrain et notre philosophie d'action ;
- Sensibiliser le grand public aux réalités des pays dans lesquels nous agissons et aux différents enjeux de développement ;
- Faire monter en compétences les bénévoles sur la communication ;
- Informer le grand public sur les événements en région.

En 2019, ce sont **plus de 2 990 élèves et étudiants, de 6 à 18 ans, qui ont été sensibilisés aux enjeux de la solidarité internationale :** répartition des ressources alimentaires dans le monde, l'éducation, solidarité et interculturalité... L'objectif est de sensibiliser les élèves et les équipes pédagogiques aux conditions de vie et de scolarisation des enfants dans les pays en développement, au concept de solidarité afin de les motiver à s'engager à leur tour.

Collecte

Les faits marquants de 2019 en collecte

- Les équipes régionales sont restées mobilisées en 2019 : de nombreux événements ont été organisés afin de faire connaître nos actions, sensibiliser le public à la cause des enfants et collecter des ressources pour nos programmes. Plusieurs manifestations ont d'ailleurs pu proposer, en 2019, la possibilité de régler par carte bancaire un achat dans une Foire aux Jouets ou un don en remerciement d'un paquet cadeau.
- Cette année, sur Paris et Lyon, deux équipes, totalisant 25 coureurs et coureuses, se sont investies sur la Course des Héros, une course solidaire où les coureurs doivent collecter en amont et porter le jour J les couleurs de leur association. La Course des Héros a ainsi permis de collecter 12 500€.

Contact relation donateurs

Laliya Bounket : du lundi au vendredi, 8h30 – 16h30 : 01 42 53 98 16

laliya.bounket@amisdesenfantsdumonde.org

© AEM, Haïti

- Les Amis des Enfants du Monde continuent de proposer au public de "transformer leur émission carbone" par des programmes "bons pour la planète" et à "fort impact social". L'objectif de cette démarche est double : aider financièrement les partenaires que nous soutenons déjà et toucher un nouveau public, sensible à la fois à la préservation de l'environnement et à la cause des enfants. Un calculateur spécifique a été mis en place sur notre site Internet pour répondre à nos appels pour ces dons ciblés.

Entreprises et mécènes : ils s'engagent pour les enfants

Les entreprises, que ce soit une entreprise de taille conséquente à travers une fondation d'entreprise ou une PME, ressentent **un besoin grandissant d'exercer une responsabilité environnementale et sociétale**, notamment dans les pays où elles ont une activité.

- En mobilisant son entreprise auprès de notre association, l'équipe dirigeante adopte une démarche d'entreprise citoyenne ;
- En soutenant nos actions auprès des enfants, une entreprise s'engage et peut mobiliser ses collaborateurs et clients autour d'un projet fédérateur et porteur de sens ;
- En tant qu'entreprise partenaire, nous les informons des actualités de nos programmes sur place. Nous pouvons également venir présenter nos actions au sein de l'entreprise.

Notre reconnaissance d'utilité publique nous permet de délivrer des justificatifs de dons permettant aux entreprises de toutes tailles de bénéficier de réduction d'impôts sur leurs bénéfices à hauteur de 60 % du montant des dons. Des producteurs et commerçants contribuent également de façon régulière en prélevant sur leur marge de vente un pourcentage qu'ils dédient au financement de projets solidaires à travers les Amis des Enfants du Monde.

En 2019, les soutiens d'entreprises et fondations ont atteint un montant de 45 447 euros. Trois exemples de partenariats conclus en 2019 :

«La Case Pitey » : ce restaurant de l'ile de la Réunion collecte quelques euros à chaque réservation. Au final, près de 4 000 euros ont été reversés en 2019.

Fondation Etincelle : la Fondation Etincelle nous a fait une grande confiance en prenant en charge les coûts de construction d'un projet de notre partenaire Friendship : une école démontable pour un village du Bangladesh, localisé sur une île fluviale du Brahmapoutre, menacée d'érosion.

Fondation Vacances bleues : via un abondement des dons "transformation carbone" collectés par l'agence "Voyager Autrement" auprès de ses clients, un montant de 5 000 euros a été versé au profit d'un projet d'agroforesterie en Inde.

Chiffres-clés

2 222 donateurs

dont 1 343 donateurs réguliers

601 045 € collectés en dons

dont 45 447 € collectés grâce au soutien de mécènes

Artisanat

La vente d'artisanat sur les stands lors d'événements est non seulement un moyen de collecte, mais aussi - et surtout - un vecteur de communication ; communication et information sur nos programmes de solidarité et sur les différents pays dans lesquels nous intervenons. L'artisanat est une vitrine de l'association ; une vitrine que nous souhaitons pouvoir garantir **équitable, responsable et durable.**

C'est pourquoi les Amis des Enfants du Monde sont engagés dans une démarche responsable et solidaire en privilégiant un artisanat issu du « commerce équitable ». Notre démarche consiste à utiliser l'artisanat comme un levier de développement et de réduction des inégalités, en veillant à la juste rétribution des producteurs.

Bazar Sans Frontières Santé Développement est une ONG, créée en 1989, qui mène des actions de développement sur Madagascar. Bazar Sans Frontières (BSF) inscrit son action dans la volonté de participer à la croissance économique des populations les plus défavorisées tant en milieu urbain qu'en milieu rural via des programmes de santé, hygiène et autogestion.

UPAVIM est une ONG au Guatemala dont l'objectif est d'accompagner les femmes vers l'autonomie, en leur permettant d'avoir accès à l'éducation, des opportunités de travail, un service de crèche pour leurs enfants, un accès aux soins médicaux… La coopérative d'artisanat permet aux femmes d'accéder à un emploi rémunéré et stable tout en finançant certains programmes. UPAVIM est membre de la *Fair Trade Federation* qui promeut le commerce équitable sur le continent américain.

Chiffres-clés

17 105 € collectés lors de 34 ventes d'artisanat

7 469 € de bénéfices reversés aux programmes

© AEM, Guatemala

© AEM, Sénégal

MERCI !

Grâce à vous, chaque jour, nous pouvons venir en aide à toujours plus d'enfants.

Grâce à vous, nous pouvons croire en un avenir meilleur pour eux.

Grâce à vous, nous pouvons les aider à grandir.

01 42 53 98 16

contact@amisdesenfantsdumonde.org

www.amisdesenfantsdumonde.org

www.facebook.com/amisdesenfantsdumonde

Les amis des enfants du monde